Il est dans l'ordre des choses que des industriels qui fabriquent ou vendent des médicaments ou des produits liés aux soins défendent leurs parts de marché, et qu'ils utilisent pour cela de nombreux moyens, y compris s'attacher les services de leaders d'opinion, vecteurs publicitaires efficients. Il est aussi dans l'ordre des choses que quelques-uns de ces leaders se comportent comme des dealers d'opinion qui usent et abusent de leur pouvoir promotionnel pour enfler leur ego ou leur bourse, au risque de se discréditer.

ÉDITORIAL

Basta !

Il est par contre inadmissible qu'un organisme financé par des deniers publics compromette la sécurité sanitaire d'une population, ou d'une partie de cette population, en hissant au rang de recommandations nationales de dangereux avis d'auteurs. C'est pourtant ce que persiste à faire, en France, la Haute autorité de santé (HAS) (lire dans ce numéro page 869).

Après avoir analysé depuis 2007 la production des guides de pratique clinique de la HAS, nous appelons ici les soignants et les patients à dire avec nous, haut et fort : basta ! La mascarade a assez duré.

Hypocrisie ? Insuffisances ? Compromissions ? Peu importent les raisons d'un passé récent.

Qu'on en vienne dès maintenant à une vision claire et nette des objectifs, des tâches et des responsabilités en matière d'élaboration et de diffusion de recommandations pour les soignants.

Qu'on cesse de lustrer la façade du bâtiment pour se concentrer sur la qualité des fondations de l'ouvrage. En d'autres termes, que la HAS ne se contente pas d'afficher ou de viser la qualité en termes de méthode d'élaboration, de transparence, ou de clarté. Qu'avant tout, elle concentre sa mission sur l'impératif fondamental de tout acteur de santé : l'intérêt premier des patients, en évitant au moins de leur nuire.

La HAS envisage de sous-traiter l'élaboration de guides de pratique clinique, et de labelliser et valoriser ceux qui répondront à un ensemble de critères de qualité. Exigeons de la HAS qu'elle applique au moins ces critères à elle-même, dès à présent.

Reste la question des guides actuellement publiés. Quand un médicament s'avère trop dangereux pour les patients malgré les efforts des soignants pour limiter les dégâts, les autorités de santé le retirent du marché. Exigeons, de même, que la HAS retire de la circulation les guides de pratique clinique qu'elle a produits ou labellisés, mais qui sont trop dangereux pour les patients. Question de salubrité publique.

Prescrire

Téléchargé sur prescrire.org le 03/05/2024
Copyright(c)Prescrire. Usage personnel exclusivement